

REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)
PROGRAMME DE RECHERCHE, D'ECHANGE D'INFORMATION, DE
SENSIBILISATION ET DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE AU BURUNDI

RAPPORT D'INVENTAIRE DES ESPECES VEGETALES DANS LE DISPOSITIF
EXPERIMENTAL POUR LE SUIVI DES FEUX MIS EN PLACE AU PARC
NATIONAL DE LA RUVUBU

Gitega, mai 2020

0. Introduction

Dans le cadre du Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité au Burundi exécuté en partenariat entre l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) et l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB), il a été programmé et effectué une activité en rapport avec l'inventaire des espèces végétales dans le dispositif expérimental de suivi des feux récemment mis en place au Parc National de Ruvubu, aux dates du 27 au 29 mai 2020. Cette activité rentre dans une série d'activités d'un programme de suivi des indicateurs de la biodiversité. Signalons que l'activité a été réalisée sous la supervision des messieurs **MBARUSHIMANA Didier** et **NDUWAYEZU Gérard**.

I. Déroulement de l'activité

Les travaux ont commencé par une courte séance d'explication de la méthodologie à poursuivre réaliser l'activité sur terrain. Cette séance a été tenue respectivement sur les deux sites abritant le dispositif expérimental récemment mis en place pour le suivi des feux dans les deux Secteurs concernés. Ladite séance a été animée par Monsieur **MBARUSHIMANA Didier** et à l'endroit de l'équipe de huit (08) observateurs des deux Secteurs, aidant à collecter les données sur base des fiches préétablies de suivi des feux dont quatre (04) du côté de Muremera et quatre (04) autres du côté de Gasave (**listes y relatives en annexe**). Après cette séance, l'équipe en soi s'est mise au travail qui consistait au prélèvement des échantillons de presque toutes les espèces végétales et de toutes les strates contenues dans le dispositif, en vue de leur identification et inventaire complet. Comme le dispositif expérimental est subdivisé en quatre (04) parcelles, cet inventaire a été réalisé systématiquement et chaque parcelle était indépendante. Autrement dit, le travail a été exécuté dans toutes les parcelles, l'une après l'autre.



Inventaire de la flore dans les quatre parcelles du site Ntembagara I / Muremera (Secteur de la RDI du PNR)



Inventaire de la flore dans les quatre parcelles du site Kuritura/ Gasave (Secteur de la RG I du PNR)

Parallèlement à cet inventaire, l'équipe a discuté et s'est convenue sur la manière dont seront les différents types de feux aux différentes parcelles et selon une rotation également. De plus, des coordonnées GPS ont été prises pour toutes les parcelles et pour les deux sites choisis. Notons enfin que l'activité a été exécutée dans les deux sites (quadrants) ayant été mis en place dans le cadre du Projet Biodiversité/PNUD « **Amélioration de l'efficacité du système de gestion des Aires Protégées pour la conservation de la biodiversité** » au Parc National de la Ruvubu pour diagnostiquer les transformations des habitats soumis aux feux. Les deux sites (quadrants) choisis étant **Ntembagara I / Muremera** pour le Secteur de la RDI et **Kuritura/ Gasave** pour le Secteur de la RG I.

II. Les résultats de l'activité

- Diverses espèces de flore inventoriées dans les deux sites;
- Diverses espèces identifiées sur base de leur inflorescence;
- Coordonnées des parcelles prises;
- Les parcelles numérotées de A à D;
- Le rôle de chaque parcelle pour cette première année déterminée;
- Un herbier constitué.



Constitution de l'herbier au niveau du site Ntembagara (Ph1) et du site Kuritura

(Ph2)

III. Conclusion

L'activité exécutée a permis d'identifier une diversité floristique contenue dans toutes les parcelles du dispositif mis en place pour le suivi des feux dans les deux sites choisis. Seulement, compte tenu de l'ampleur de l'activité et de la rigueur qui le caractérisait et, en vue d'une bonne atteinte de l'objectif, il fallait 4 à 5 jours de travail. Mais, qu'à cela ne tienne, l'équipe a pu faire le nécessaire, conformément au calendrier accordé.

POUR L'EXECUTION ET LA SUPERVISION

Msc. Ir. MBARUSHIMANA Didier

Ir. NDUWAYEZU Gérard